

# Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

27 juin 2025

Acteur des marchés financiers : Prudential International Assurance plc  
LEI : 635400T4W5MRQTBLGQ38

## Résumé

Prudential International assurance plc (« PIA ») est une société enregistrée en Irlande, agréée en tant qu'organisme d'assurance par la Banque centrale d'Irlande pour effectuer des transactions transfrontalières d'assurance-vie. PIA est une filiale à 100 % de The Prudential Assurance Company Limited (« PAC ») et la société mère ultime est M&G plc.

PIA (LEI : 635400T4W5MRQTBLGQ38) est un « Acteur des marchés financiers » en vertu du Règlement (UE) 2019/2088 (Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »)) qui exige d'évaluer et de rendre compte aux investisseurs des principales incidences négatives (« PAI ») de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. La présente déclaration est la déclaration consolidée sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de PIA, couvrant les investissements détenus dans les produits vendus par PIA pour la période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Le tableau ci-dessous présente les principales incidences négatives incluses dans la version complète du présent rapport, disponible **en ligne**. Ces indicateurs des principales incidences négatives couvrent les sociétés dans lesquelles le produit investit, les émetteurs souverains et supranationaux et les actifs immobiliers :

Catégorie d'actifs	Thème	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Tableau	Numéro de page
Sociétés dans lesquelles le produit financier investit	Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement	Émissions de GES – PAI 1	1	8
		Empreinte carbone – PAI 2	1	8
		Intensité de GES des sociétés dans lesquelles le produit investit – PAI 3	1	8
		Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles – PAI 4	1	9
		Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable – PAI 5	1	10
		Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique – PAI 6	1	11
		Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité – PAI 7	1	12
		Rejets dans l'eau – PAI 8	1	13
		Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs – PAI 9	1	13
		Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives de réduction des émissions de carbone – PAI 4 supplémentaire	2	20
	Questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales – PAI 10	1	14
		Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – PAI 11	1	14
		Écart de rémunération non corrigé entre les hommes et les femmes – PAI 12	1	16
		Diversité au sein des organes de gouvernance – PAI 13	1	16
		Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) – PAI 14	1	17
		Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail – PAI 1 supplémentaire	3	21

Catégorie d'actifs	Thème	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Tableau	Numéro de page
		Absence de politique en matière des droits de l'Homme – PAI 9 supplémentaire	3	21
		Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption – PAI 15 supplémentaire	3	22
Émetteurs souverains et supranationaux	Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement	Intensité de GES – PAI 15	1	18
	Questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Pays d'investissement sujets à des violations des normes sociales – PAI 16	1	18
Immobilier	Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement	Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers – PAI 17	1	19
		Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique – PAI 18	1	19

Toute référence aux « produits » dans la présente déclaration désigne les produits d'investissement fondés sur l'assurance (IBIP) vendus par PIA. Toute référence à « PAC » désigne les activités menées au sein de l'activité de propriétaire d'actifs au sens large du groupe M&G plc et « PIA » désigne les activités entreprises uniquement par PIA ou les conditions qui s'appliquent uniquement à PIA. Dans de nombreux cas, les mesures prises ou planifiées font référence aux activités ou engagements pris par d'autres sociétés du groupe M&G plc, ce qui est clairement indiqué dans la déclaration. La majorité (environ 80 %) des actifs de PIA sont investis dans le fonds avec participation aux bénéfices de PAC par le biais d'un accord de réassurance avec PAC. PAC est responsable de la gestion des actifs qui sont soumis à la [politique d'investissement ESG de PAC](#). PIA dispose également d'un portefeuille d'actifs externes mis à disposition par le biais d'un petit nombre de produits en « architecture ouverte » qui permettent aux conseillers et aux gestionnaires d'actifs discrétionnaires de sélectionner les fonds à détenir dans le cadre des produits de PIA. Les actifs détenus au sein du portefeuille d'actifs externe peuvent être gérés par d'autres gestionnaires d'actifs et ne sont pas soumis à la [politique d'investissement ESG de PAC](#). PIA ne s'engage pas directement auprès des sociétés dans lesquelles le produit financier investit, mais définit plutôt les attentes pour que nos gestionnaires d'actifs désignés s'engagent auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons en notre nom.

Les lecteurs de la déclaration doivent être conscients que les informations en matière de durabilité sont sujettes à des degrés d'incertitude et d'incohérence plus élevés que d'autres informations en raison des enjeux importants liés à la disponibilité et à la fiabilité des données sur la durabilité, de la nature récente et évolutive des méthodologies pertinentes en matière de durabilité et d'autres facteurs tels que l'évolution du cadre réglementaire. Ainsi, afin de rendre la déclaration plus claire pour les lecteurs, les informations fournies dans la présente déclaration peuvent être modifiées et mises à jour en fonction de l'évolution des pratiques du marché, de l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données, et des modifications des jugements, hypothèses et estimations sous-jacents.

## Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Les principales incidences négatives (PAI) correspondent aux incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés (i) au climat et à l'environnement et (ii) aux questions sociales et de personnel, au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les PAI des investissements sous-jacents des produits vendus par PIA sont pris en compte en mesurant les incidences négatives cumulées sur les facteurs de durabilité des investissements sous-jacents à ces produits. Les indicateurs des PAI déclarées sont obtenus, cumulés et déclarés conformément à la réglementation SFDR. Les autres activités d'investissement entreprises qui tiennent compte des facteurs de durabilité comprennent l'engagement et le vote, qui sont décrits plus en détail dans la section engagement à la page 26.

Dans le rapport complet, les indicateurs obligatoires définis dans le cadre de la réglementation SFDR sont indiqués dans le tableau 1 qui couvre les investissements dans des sociétés dans lesquelles le produit investit, la dette souveraine et supranationale et l'immobilier. Les autres indicateurs sélectionnés au moyen de la méthodologie décrite à la page 24 sont présentés dans les tableaux 2 et 3.

Des informations sur l'incidence des investissements gérés par les gestionnaires d'actifs de PIA sur ces indicateurs seront publiées chaque année avant le 30 juin. Dans le rapport de cette année, une comparaison historique des données des deux années précédentes a été fournie, les données antérieures n'étant pas disponibles, car elles remontent à une période antérieure au SFDR. Pour les années suivantes, des données supplémentaires seront ajoutées jusqu'à ce qu'une comparaison historique des performances au cours des cinq dernières années soit fournie. Les indicateurs sont calculés comme la moyenne des données des PAI disponibles pour les investissements dans des produits vendus par PIA au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque période de référence.

## Conseils d'interprétation

Cette section de la déclaration vise à aider le lecteur à comprendre comment les indicateurs des PAI sont préparés et présentés. Il est essentiel de comprendre que les données utilisées pour le calcul des PAI présentent des limitations importantes, ainsi que les explications fournies pour certains des facteurs à prendre en compte lors de l'examen de l'évolution des PAI au fil du temps.

### Périmètre des indicateurs des PAI

Les PAI de cette déclaration sont présentées par catégorie, comme décrit dans la réglementation SFDR. Les catégories d'actifs suivantes ont été incluses dans chaque catégorie :

- **Les sociétés dans lesquelles le produit investit** comprennent les capitaux propres (actions cotées, fonds de type ouvert et fermé, capitaux privés) et la dette (dette des entreprises publiques et financement privé, mais à l'exclusion de la dette titrisée et de la dette souveraine).
- **Les obligations souveraines et supranationales** comprennent les obligations supranationales et d'État, ainsi que les obligations d'agences quasi gouvernementales (les obligations municipales sont incluses dans les sociétés dans lesquelles le produit investit).
- **L'immobilier** comprend les biens détenus directement et les biens à bail emphytéotique.

PIA a rapporté des éléments de mesure pour les PAI 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 12, 13 et 15 uniquement lorsque nous disposons de données au sein de la catégorie d'actifs concernée, dans le but de communiquer des informations utiles sur les décisions. La couverture indiquée représente la proportion d'actifs au sein de la catégorie d'actifs concernée pour laquelle nous disposons de données. L'indicateur n'a pas été mis à l'échelle pour donner un équivalent pour l'ensemble de la catégorie d'actifs (c'est-à-dire pour représenter une couverture complète).

PIA a rapporté des éléments de mesure pour les PAI 4, 7, 10, 11, 14, 16, 17 et pour les PAI 1, 4, 9 et 15 supplémentaires pour inclure les incidences pour lesquelles nous disposons de données (comme indiqué dans le pourcentage de couverture), par rapport à la valeur de tous les investissements. Afin de fournir des informations utiles sur les décisions, nous avons défini la valeur de tous les investissements comme la valeur totale des investissements dans la catégorie d'actifs concernée et non comme la valeur de tous les actifs sous gestion pour toutes les catégories d'actifs, conformément au tableau ci-dessous pour cette PAI. Ceci peut diluer l'indicateur lorsque la couverture est faible. Par exemple, l'indicateur PAI 16 est divisé par tous les actifs sous gestion souverains et supranationaux (1,6 Md EUR), comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pour les autres catégories d'actifs, telles que les instruments dérivés et les liquidités, nous ne calculons pas actuellement les incidences négatives en raison soit de l'absence de méthodes de calcul généralement acceptées, soit de la faible disponibilité des données et de la capacité limitée à examiner les participations sous-jacentes. Par conséquent, l'inclusion de données pour ces catégories d'actifs dans la déclaration est impossible. Cette approche sera reconsidérée si la capacité à évaluer ces types d'investissements s'améliore.

À mesure que la composition des portefeuilles de PIA change, la valeur des actifs dans chaque catégorie peut varier. La valeur des actifs dans le périmètre de chaque catégorie a été présentée ci-dessous :

Catégorie d'actifs	2024 VALEUR	2024 % de PIA totale	2023 VALEUR	2023 % de PIA totale	2022 VALEUR	2022 % de PIA totale
Sociétés dans lesquelles le produit financier investit	6,7 Md€	59 %	6,3 Md€	59 %	4,9 Md€	52 %
Émetteurs souverains et supranationaux	1,6 Md€	14 %	1,2 Md€	11 %	0,6 Md€	6 %
Immobilier	1,1 Md€	10 %	0,7 Md€	7 %	0,7 Md€	7 %
Autres catégories d'actifs (non publiées)	2,0 Md€	17 %	2,5 Md€	23 %	3,3 Md€	35 %

En plus des PAI présentées dans la présente déclaration, nous avons inclus la « couverture » entre parenthèses sous la valeur de chaque indicateur. La couverture est la valeur des investissements où toutes les données pertinentes sont disponibles et incluses dans l'indicateur, divisée par la valeur totale de la catégorie d'actifs concernée, exprimée en pourcentage. Il convient de noter que les variations de couverture présentées d'une année sur l'autre sont également sujettes aux variations de la valeur totale des actifs dans chaque catégorie. Par exemple, si de nouveaux actifs sont ajoutés à un indicateur pertinent, mais que les investissements pour lesquels toutes les données pertinentes sont disponibles restent les mêmes, la couverture diminue.

## **Limitations des indicateurs des PAI**

L'évolution du contexte des données ESG signifie qu'il existe un certain nombre de limitations sur les indicateurs PAI liés à leur production, principalement en raison de problèmes liés à la disponibilité, à l'exactitude et à la rapidité de publication des données sources, y compris :

### **1. Disponibilité des données**

La production de certains indicateurs des PAI est soumise à la disponibilité limitée de données relatives aux incidences, qui sont par nature plus difficiles à mesurer et à obtenir en raison de l'incohérence de l'information communiquée par les émetteurs. Cette disponibilité limitée des données restreint la couverture et affecte la capacité à interpréter de manière significative les PAI déclarées, en particulier lorsque les niveaux de couverture sont très faibles.

### **2. Données tierces**

Nous obtenons des données auprès de fournisseurs de données tiers et dépendons de la qualité de ces données lors du calcul des indicateurs des PAI. Même lorsque les données pertinentes sont communiquées par les émetteurs et collectées par des fournisseurs de données tiers, elles peuvent être incorrectes, incomplètes ou suivre des méthodologies différentes.

Les informations provenant de tiers et fournies par nos fournisseurs de données externes n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Lorsque des problèmes importants sont identifiés avec les données d'entrée, cela peut conduire à l'exclusion des données des calculs des PAI.

### **3. Rapidité de publication des données**

Dans l'ensemble, pour le calcul des indicateurs des PAI, nous nous basons sur les dernières informations d'incidence disponibles. Toutefois, la majeure partie se base sur des données historiques compte tenu du calendrier de communication par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit et des retards de collecte par les fournisseurs de données tiers.

### **4. Définition des indicateurs des PAI**

Certains indicateurs des PAI n'ont pas de méthode de calcul normalisée et peuvent donc ne pas être comparables entre les catégories d'actifs et le marché dans son ensemble. L'utilisation de différentes techniques de mesure peut donc entraîner des résultats sensiblement différents.

## **Explication de l'évolution des indicateurs des PAI**

Il existe un certain nombre d'éléments qui peuvent avoir une incidence sur la fluctuation des indicateurs des PAI au fil du temps et, dans de nombreux cas, ceux-ci ne reflètent pas les changements dans la composition du portefeuille ou les changements concrets des incidences des sociétés dans lesquelles le produit investit. Voici quelques exemples :

- Les données des fournisseurs tiers sont régulièrement mises à jour, souvent pour refléter des estimations ou des données plus récentes concernant les sociétés dans lesquelles le produit investit, mais il existe des situations où les données sont supprimées, car elles sont identifiées comme incorrectes ou inexacts. Pour les indicateurs sur des sujets où les données d'incidence sont plus récentes, ces mises à jour peuvent entraîner des écarts significatifs dans les chiffres pour une société donnée.

- Certains indicateurs nécessitent une répartition de l'incidence négative totale d'une société dans laquelle le produit investit en calculant la partie de la valeur d'entreprise totale financée par PIA. Pour ces indicateurs (p. ex, PAI 1 – Émissions de GES), les fluctuations de la valeur d'entreprise de la société peuvent également entraîner une variation de la part des PAI, même lorsque l'investissement dans la société n'a pas changé.
- La variation de la couverture disponible pour un indicateur des PAI peut avoir une incidence sur la valeur déclarée à mesure que les données deviennent disponibles ou disparaissent pour un investissement donné. La couverture peut également être affectée par les changements dans la disponibilité des données provenant de fournisseurs de données tiers ou par les changements dans le portefeuille. Lorsque la couverture est faible, ces changements de couverture sont susceptibles d'avoir une incidence plus notable sur la valeur rapportée de l'indicateur.
- Les changements dans la composition du portefeuille (c'est-à-dire lorsqu'un investissement est acheté ou vendu) auront une incidence sur la valeur d'un indicateur. Il faut toutefois noter que ce changement peut résulter ou non des mesures prises pour remédier à une incidence donnée.

Il est conseillé aux lecteurs de la présente Déclaration de prendre en compte les limitations et facteurs ci-dessus susceptibles d'avoir une incidence sur les mouvements d'une PAI lors de l'évaluation des données présentées dans le rapport. Les mesures prises et prévues doivent également être prises en compte en parallèle de chaque PAI.

Le siège social de Prudential International est situé en Irlande à Fitzwilliam Court, Leeson Close, Dublin 2. Prudential International est un nom commercial de Prudential International Assurance plc, une société d'assurance vie opérant depuis l'Irlande. Numéro d'immatriculation 209956. Prudential International Assurance plc est agréée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande et, dans le cadre de ses activités réglementées au Royaume-Uni uniquement, est réputée être autorisée par l'Autorité de réglementation prudentielle (Prudential Regulation Authority), réglementée par l'Autorité des opérations financières (Financial Conduct Authority) et soumise à certaines réglementations de l'Autorité de réglementation prudentielle. Des informations détaillées sur le régime de permission temporaire (TPR), autorisant les entreprises de l'EEE à opérer au Royaume-Uni pendant une période limitée tout en soumettant une demande d'agrément, sont disponibles sur le site Internet de la Financial Conduct Authority. Prudential International fait partie du même groupe de sociétés que The Prudential Assurance Company Limited. The Prudential Assurance Company Limited et Prudential International sont respectivement des filiales directes et indirectes de M&G plc, une société enregistrée au Royaume-Uni. The Prudential Assurance Company Limited n'est en aucun cas affiliée à Prudential Financial, Inc, une société dont le principal établissement est situé aux États-Unis, ni à Prudential plc, un groupe international enregistré au Royaume-Uni.